

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
<b>Délibération – Comité syndical du 19 décembre 2023</b>		
<b>CONSEILLERS SYNDICAUX :</b>  EN EXERCICE : 21  PRESENTS : 15  VOTANTS : 14  QUORUM GEMAPI : 10	<b>PRESENTS :</b> FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, SEBASTIEN VIOLI, CLAUDE REVIL-BAUDARD, BERNARD BRAGHINI, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, LAURENT SOCQUET, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY, PHILIPPE PRUD'HOMME ET MICHEL LUCIANI  <b>EXCUSES :</b> UMBERTO DIMASTROMATTEO, CATHERINE CLAVEL, BERENICE LACOMBE, GHISLAINE JOLY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PHILIPPE ROISINÉ ET SEBASTIEN SCHERMA  <b>POUVOIRS :</b> UMBERTO DIMASTROMATTEO AYANT DONNE POUVOIR A RAYMOND COMBAZ  <b>ABSENTS :</b> FRANCK PACCARD  <b>CARTE GEMAPI :</b> PHILIPPE PRUD'HOMME ET MICHEL LUCIANI NE PRENNENT PAS PART AU VOTE	<b>VOTES :</b>  POUR : 14  CONTRE : 0  ABSECTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 12/12/23		

Secrétaire de séance : Colette Gontharet  
Rapporteur : Raphaël Thévenon  
Délibération n°23-60

**Objet : GEMAPI – Etude de faisabilité de l'aménagement de la confluence du Nant Traversier et du Doron à Queige – Demande de subventions**

**Considérant** le dossier de la phase d'études préalables (PEP) au programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Arly, validé par le Préfet de la Savoie en date du 24 mars 2023,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 6.10 du PEP PAPI concernant l'étude de faisabilité de l'aménagement de la confluence du Nant Traversier et du Doron à Queige, le contexte de l'opération est rappelé.

Le Nant du Clou (ou Nant Traversier) est un affluent rive gauche du Doron sur la commune de Queige. Il draine le versant Nord du Mirantin dans le massif du Beaufortain

Le Nant Traversier ne dispose d'aucune zone de régulation avant sa confluence avec le Doron qui est très restreinte. En 1992, une lave torrentielle a occasionné des dégâts sur le cône de déjection et barré le lit du Doron entraînant des débordements à l'amont et la fermeture de la RD 925. Le hameau de Villarasson reste encore très exposé à ce torrent.

Par ailleurs, le Doron est canalisé au niveau de la confluence par des ouvrages digues limitant son expansion et des terrasses sont en cours de fixation du fait de la dynamique amoindrie. Le pont de Bonnacine est ainsi exposé de même que la RD 925 en cas d'obstruction de la confluence par les laves du Nant Traversier.

